

L'écriture des actes de Louis VI, Louis VII et Philippe Auguste [Françoise Gasparri]

Autor(en): **Genequand, Jean-Etienne**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **24 (1974)**

Heft 3

PDF erstellt am: **21.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

portée des dangereux navigateurs, telles la Basse-Loire, la vallée de la Seine et même la Bourgogne.

Après ces événements, dès le X^e siècle, une scission s'opère dans la destinée du Berry : le Bas-Berry, orienté vers le Sud-Ouest, avec les familles de Déols et de Bourbon, s'insère dans la mouvance de l'Aquitaine et des comtes de Poitiers ; le Haut-Berry, en revanche, avec Bourges, s'inscrit dans l'orbite du royaume des Francs, la France des Carolingiens et des Robertiens.

Toujours à cause des sources, la connaissance de la vie ecclésiastique l'emporte en précision. Les X^e et XI^e siècles assistent à un fort développement du monachisme ; c'est le dynamisme du mouvement clunisien, renforcé par le fait que le Mâconnais, l'Autunois et le Berry sont liés par la personnalité de leur maître, Guillaume d'Aquitaine, fondateur de Cluny. L'union personnelle entre Déols, fondée en 917, première filiale de Cluny en Berry, et la maison-mère est caractérisée par la maîtrise unique des deux premiers abbés, Bernon et Odon, qui sont les abbés mêmes de Cluny.

Pour la vie des ruraux, les inconnues sont innombrables. Quelle est la densité de la population ? Quelle proportion de l'ensemble représentent les paysans ? Quels sont les rapports des différentes espèces d'hommes entre elles ? On l'ignore, ou on hasarde des hypothèses. A deux reprises et à quelque deux cents ans d'intervalle, car il y a eu des changements, Guy Devailly étudie avec beaucoup de finesse les nuances multiples des conditions, liberté et dépendance ne recouvrant pas du tout les mêmes notions que de nos jours.

Nous retiendrons que se constatent dès le XI^e siècle, en Berry comme ailleurs, une augmentation de la population et une amélioration des techniques agricoles.

La recherche de l'auteur est toujours pénétrante, et nous apprécions beaucoup ses mises en évidence successives : l'influence de la réforme grégorienne au XI^e siècle, la progression de l'esprit cistercien au XII^e siècle, tout le travail de défrichement, puis le développement urbain, qui sont illustrés de graphiques très bienvenus.

Nous avons là une œuvre très remarquable, pourvue d'index soignés, de tableaux divers, de généalogies, bref une contribution essentielle à une connaissance plus approfondie des aspects variés de la vie médiévale.

La Tour-de-Peilz

Jean-Pierre Chapuisat

FRANÇOISE GASPARRI, *L'écriture des actes de Louis VI, Louis VII et Philippe Auguste*. Genève, Droz et Paris, Minard, 1973. In-4°, 155 p., pl. et facs. (Centre de recherches d'histoire et de philologie de la IV^e section de l'Ecole pratique des hautes études. Série V, « Etudes médiévales et modernes », 20).

Durant ces trois règnes, qui couvrent en gros le XII^e siècle, il n'y a point encore de chancellerie organisée, point d'enregistrement, tout au moins durant

les deux premiers règnes¹, bref point de bureaucratie telle qu'on la trouvera plus tard. Donc pas de possibilité d'aborder l'étude de la genèse et de l'élaboration des actes comme l'a fait par exemple de façon magistrale R.-H. Bautier pour le règne de Philippe VI (*Bibl. Ecole des Chartes*, 122 (1964), p. 89-176, et 123 (1965), p. 313-459), en partant des registres de la chancellerie. Mlle Gasparri a donc dû recourir aux actes originaux conservés et c'est d'une étude paléographique, son titre l'indique bien, qu'elle est partie. Mais elle va bien au delà de la simple paléographie et débouche sur la diplomatie au sens plein du terme.

L'auteur a en effet recherché de manière systématique, à travers toute la France, les actes royaux conservés; cela en donne une masse suffisante pour permettre une étude globale: respectivement 98, 220 et 421 pour chacun des trois règnes. De cette masse, l'on peut isoler un certain nombre de groupes d'actes écrits par la même main. C'est sur la base de ces groupes que s'est fait l'essentiel du travail. Une première constatation s'impose: il y a presque toujours un destinataire prépondérant dans chaque groupe, en général un établissement ecclésiastique. Des comparaisons avec les actes des chartriers de ces établissements permet parfois même d'identifier le scribe. Sommairement, le processus est le suivant: la chancellerie est embryonnaire, ne possède pas assez ou pas du tout de scribes et doit faire appel aux clercs de Notre-Dame ou des grandes abbayes parisiennes pour écrire ses actes, étant entendu que l'on fait appel au destinataire lorsque c'est précisément l'une de ces maisons.

De fait, les analyses de Mlle Gasparri sont plus fines et peuvent être résumées ainsi. Sous Louis VI, c'est exactement le processus ci-dessus qui se déroule. Sous Louis VII, les liens sont très étroits entre la chancellerie royale et celle de Notre-Dame de Paris. Cette dernière devait être très importante et peuplée de scribes compétents. Les quelques clercs de la chancellerie royale étaient, semble-t-il, le plus souvent des ecclésiastiques des grands établissements; l'exemple le plus frappant de ces liens est fourni par Barbedor, doyen du chapitre cathédral et notaire du roi, dont l'écriture est identifiée avec beaucoup de vraisemblance dans quelques actes. Sous Philippe Auguste, enfin, la pratique de la rédaction des actes par le destinataire ou par des clercs étrangers à la chancellerie royale n'est plus qu'une exception. Le développement du royaume entraîne une multiplication des écritures et, par voie de conséquence, des organismes bureaucratiques dans lesquels les laïcs font leur entrée en force. On constate en même temps une uniformisation tant de l'écriture – il devient parfois difficile de distinguer les diverses mains – que des formes rédactionnelles. Le tournant peut être situé aux environs de l'an 1200. La conclusion générale de Mlle Gasparri porte

¹ La mention, p. 77, de l'inaccessibilité, aux Archives Nationales, des registres de Philippe Auguste nous a laissé perplexe. La communication de ces pièces est réservée, certes, mais les chercheurs sérieux, et Mlle Gasparri en est, peuvent pourtant l'obtenir.

sur l'écriture elle-même, qu'elle tente de saisir et de définir dans son évolution générale.

Restent à faire quelques remarques sur la présentation. L'étude des actes de chaque roi est suivie de planches dessinées donnant l'alphabet de chaque groupe d'actes: c'est à ces planches que sont faits les renvois. Quant aux soixante-dix-neuf fac-similés photographiques groupés à la fin de l'ouvrage, il n'y est fait aucun renvoi, ni dans le texte, ni dans les catalogues d'actes qui suivent; ce n'est que de la table des illustrations que l'on est renvoyé aux catalogues des actes. Cela nous a semblé regrettable car, malgré la qualité du dessin, un alphabet dessiné ne donnera jamais la même image d'une écriture que la photographie d'un original. C'est la seule réserve que nous formulerons sur ce beau livre dont on ne peut que féliciter l'auteur pour les intéressantes perspectives qu'il ouvre.

Genève

Jean-Etienne Genequand

NORBERT KAMP, *Kirche und Monarchie im staufischen Königreich Sizilien. I: Prosopographische Grundlegung: Bistümer und Bischöfe des Königreichs 1194–1266. 1: Abruzzen und Kampanien*. München, Fink, 1973. 490 S. (Münstersche Mittelalter-Schriften 10. I/1.)

Beherrscht von der überragenden Gestalt Friedrichs II. und seinen Verwaltungsreformen, hat die Forschung die innere Kirchengeschichte des staufischen Königreichs fast völlig vernachlässigt. Das einschlägige Schrifttum erschöpft sich in einer missglückten Dissertation und wenigen Aufsätzen, die zudem genau besehen auf zwei für die Zeit zwar beachtlichen Werken des 17. Jahrhunderts von Ughelli und Pirri beruhen. Dies ist um so erstaunlicher, als die in allen mittelalterlichen Reichen unübersehbare Bedeutung der Kirche, vor allem des Episkopats, für den Staatsaufbau und der erbitterte und ausserordentlich wechselvolle Kampf zwischen dem Papsttum und den Staufern längst die Frage nach der Rolle und den Geschicken der Kirche Unteritaliens und Siziliens aufdrängen musste.

Kamps gross angelegte Untersuchung wird jedoch mehr als diese Lücke füllen, denn die Berücksichtigung von sozial- und wirtschaftsgeschichtlichen Fragestellungen verleiht ihr im Methodischen einen exemplarischen Charakter. Der erste Band enthält eine nach Diözesen geordnete Prosopographie der Bischöfe des Königreichs, die die letzten Titulare der normannischen und die ersten der angevinischen Zeit einschliesst. Zu jedem Bistum wird neben der hierarchischen Einordnung und der inneren Gliederung die Frage des weltlichen Dominats, des Kirchenguts, der staatlichen und der kirchlichen Einkünfte und der Besitzgeschichte erörtert. Die eingehenden Biographien suchen nicht nur ein Gesamtbild der Persönlichkeit auch vor und gegebenenfalls nach der Zeit ihres Episkopats in ihrem gesellschaftlichen Zusammenhang zu geben, sondern skizzieren auch Leben und Bedeutung der nächsten Verwandten. Dabei werden im Hintergrund immer wieder Gestalten wie Franz von Assisi, Thomas von Aquin und Petrus Morrone sichtbar, wäh-